

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA
COMMISSION DE DISCIPLINE

P.V N°30 DU 06 Juin 2022.

Saison 2021/2022.

Membres Présents

- BENCHAABEN Abdeljalil (Président).
- GUEDDAH Farid (Secrétaire).
- MESKINE Ahcene (Membre).
- RALID Chaabane (Membre).

Affaire n°235 / Rencontre TMS / ASEC (S) du 04 Juin 2022.

Joueurs/

- KHALFA SAHEL Faical (TMS) Lic. N°2110 Avertissement.
- BOULASSEL Housseem (TMS) Lic. N°21317 Avertissement.
- TAOUTAOU Foued (TMS-Entraîneur) est suspendu un (01) match ferme pour contestation de décision + 1000 DA amende payable dans un mois.
- HAICHE Amer (ASEC) Lic. N°21622 Avertissement.
- CHELIA Abdelhakim (ASEC) Lic.N°21601 est suspendu six (06) mois fermes pour crachat envers officiel + 10.000 DA amende payable dans un mois.

Affaire n°236 / Rencontre WAT / MAB (S) du 04 Juin 2022.

- Pour absence de l'entraîneur de l'équipe du MAB sur la main courante, 5.000 DA amende payable dans un mois.

Affaire n°237 / Rencontre CRD / JRBK (S) du 03 Juin 2022.

Joueurs/

- BEKKOUCHE Abdesalem (JRBK) Lic. N°2124622 Avertissement.
- MOUMEN Ahcene (Secrétaire JRBK) est suspendu jusqu'à nouvel ordre et convoqué devant la commission de discipline le Lundi 13 Juin 2022 à 13h00.
- SEGHIR Sami (CRD) Lic. N°212417 est suspendu un (01) match ferme pour contestation de décision + 1000 DA amende payable dans un mois.

Affaire n°238 / Rencontre JSC / CRBAK (S) du 03 Juin 2022.

Joueurs/

-GUERS Fares (CRBAK) Lic. N°2124904 est suspendu un (01) an ferme pour agression envers officiel + 5.000 DA amende payable dans un mois.

-Pour absence d'entraîneur sur la main courante de l'équipe du CRBAK , 10.000 DA amende payable dans un mois.